

### BUDGET 2000-2001

### 430 MILLIONS DE DOLLARS POUR LES MUNICIPALITÉS

**Québec, le 14 mars 2000** – Le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, a présenté lors du Discours sur le budget 2000-2001 une série de mesures qui procureront aux municipalités un gain financier de 430 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Le gouvernement confirme qu'il met fin à la contribution des municipalités au Fonds spécial de financement des activités locales (FFAL), à compter de 2001. Les dépenses annuelles de 356 millions de dollars qui étaient ainsi supportées par les municipalités seront dorénavant à la charge du gouvernement.

En contrepartie, le produit de la taxe sur les entreprises de télécommunications, de gaz ou d'électricité (TGE) sera conservé par le gouvernement et celui-ci prendra à sa charge la péréquation, l'aide aux MRC et aux villes-centres, jusqu'ici financées à même la TGE.

Une somme de 155 millions de dollars est mise à la disposition des municipalités. Cette somme facilitera la transition vers le nouveau régime. Elle servira également à la mise en œuvre du plan d'action élaboré en vue de renforcer les agglomérations urbaines et les MRC, annoncé récemment par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole.

Par un investissement de 175 millions de dollars pour la construction, l'amélioration et la réfection des infrastructures municipales, le gouvernement répond aux besoins des municipalités de rénover et de développer leurs infrastructures, notamment celles servant à l'assainissement des eaux et à l'approvisionnement en eau potable.

L'ensemble des mesures présentées dans le Discours sur le budget 2000-2001 entraîne un gain de 430 millions de dollars pour les municipalités, pour les exercices financiers 2000, 2001 et 2002. « Avec ce gain financier, nos municipalités seront en meilleure situation pour continuer d'offrir des services de qualité aux citoyens », a conclu M. Landry.

– 30 –

Source : Andrée Corriveau  
Directrice de cabinet adjointe  
Responsable des communications  
Cabinet du vice-premier ministre  
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551  
[www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca)